



MOINS DE 35 ANS POUR PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés exerçant dans le champ de l'OMPL au niveau régional sont plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

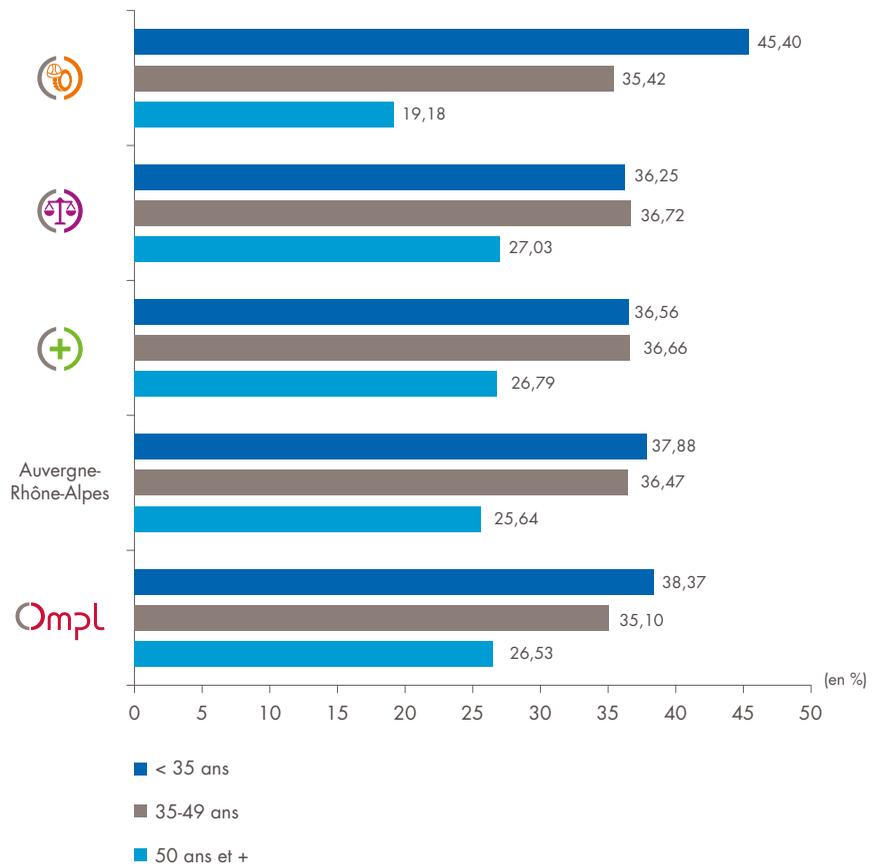


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel





FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, les salariés des cliniques vétérinaires et de la pharmacie d'officine sont nettement plus jeunes.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	45,40 %	35,42 %	19,18 %
	45,41 %	36,41 %	18,18 %
	48,63 %	32,47 %	18,90 %
	41,77 %	37,28 %	20,96 %
	45,65 %	32,69 %	21,66 %
	36,25 %	36,72 %	27,03 %
	39,10 %	31,75 %	29,15 %
	35,49 %	38,35 %	26,16 %
	38,62 %	38,10 %	23,28 %
	38,52 %	30,34 %	31,13 %
	36,56 %	36,66 %	26,79 %
	30,01 %	42,04 %	27,95 %
	33,41 %	36,34 %	30,25 %
	27,78 %	38,77 %	33,44 %
	43,26 %	34,38 %	22,36 %
	56,07 %	29,37 %	14,56 %
Auvergne-Rhône-Alpes	37,88 %	36,47 %	25,64 %
Ompl	38,37 %	35,10 %	26,53 %